

~Le Lien~

SAINTE-MARIE-LA-MER

Médiathèque
*> Un atout culturel
au cœur du village*





SOMMAIRE

- Vœux 2018..... pages 3 / 5
- **ZOOM SUR...**
La médiathèque, un atout culturel
au cœur du village..... pages 6 / 7
- Agenda 21
La restructuration de la station
d'épuration (STEP)..... page 8
- Calendrier des collectes..... page 9
- Info : enquête Point Jeunes page 10
- Vie associative page 11
- Jeunesse..... pages 12 / 13
- Culture..... pages 14 / 15
- Travaux page 16
- Les rendez-vous culturels pages 17 / 18
- Etat civil..... page 19
- Les News page 20

Ce dimanche 28 janvier, Pierre Roig accompagné de son conseil municipal a présenté ses vœux aux nombreux Sainte-Marinois et élus locaux qui étaient réunis dans la grande salle de l'Omega. Après la projection d'un film retraçant l'année 2017 à Sainte-Marie, et l'allocution du tout jeune élu Mathias ENSINGER BENALET, Maire du conseil municipal des enfants, le Maire a pris la parole. En préambule de ses vœux, Pierre Roig a rendu un vibrant hommage aux victimes de l'accident de bus scolaire entre Millas et Saint-Feliu d'Avall et à leurs familles. Ce n'est qu'après cette douloureuse évocation que le Maire a exprimé ses vœux. Nous vous retraçons ici l'essentiel de son discours.

Vœux 2018 : « nous ne lâcherons rien » !

« Mesdames et messieurs, mes chers concitoyens,

La présence des élus et des personnalités qui assistent ce soir à cette cérémonie est le témoignage d'une amitié sincère et réciproque mais aussi le signe que nous sommes tous liés par une communauté de destins sur notre communauté urbaine et notre département.

Lors du congrès des maires de France, l'idée que la commune représente la petite patrie dans la grande patrie est souvent revenue dans les discours. Cette vision a du sens car elle prend racine dans notre Histoire et pourtant est d'une modernité totale car elle seule permet de répondre aux grands défis de notre temps sur le plan local.

Pourtant, depuis plusieurs années les coups de boutoir sont rudes contre les communes. Depuis le début de ce mandat, Sainte Marie la Mer a perdu plus de 240 000 € de dotations de l'État. Et même si cette année on nous promet leur maintien, vous comprendrez aisément que nous soyons inquiets à l'idée de voir un impôt comme la taxe d'habitation être remplacé par une dotation... La question financière est en effet centrale car elle conditionne directement la qualité des services publics et la capacité d'investissement de la collectivité.

Ces dernières années je vous ai régulièrement fait part des efforts importants réalisés par la commune pour améliorer sa gestion. En 2017, l'excédent de fonctionnement, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice, s'est élevé à 320 000 € et le résultat de fonctionnement cumulé à plus d'un million d'euros. C'est le fruit de la rigueur des élus délégués et des agents communaux.



Cet excédent nous servira très concrètement à investir et à améliorer les services publics en 2018. Ils sont indispensables, car à S^{te} Marie la Mer, les recettes sont faibles et vous le savez, les impôts plus bas que les moyennes nationales et départementales. C'est pourquoi nous vivons d'autant plus mal certaines décisions de l'État déconcentré, la préfecture et la DDTM pour ne pas les citer !

Tout d'abord, nous subissons l'arbitraire d'un plan de prévention du risque inondation absurde en ce qu'il est maximaliste. Entendons-nous bien, les Plans de Prévention des Risques sont utiles et tout élu un tant soit peu responsable en est convaincu. Mais celui qui nous est imposé est extrêmement contraignant, en ce qu'il organise la fin de l'urbanisation. C'est pourquoi, lorsque je rencontrerai le nouveau DDTM le mois prochain, je lui demanderai de réviser entièrement le PPR.

Numéros Utiles

SERVICES MUNICIPAUX

- **Accueil Hôtel de ville**
Ouvert du lundi au jeudi : 9h/12h - 13h30/18h30 et le vendredi : 9h/12h - 13h30/17h
accueil@saintemarielamer.com
04 68 80 13 80
www.saintemarielamer.com
- **Mairie annexe (Oméga)**
04 68 61 54 83
mairie.annexe@saintemarielamer.com
- **Bibliothèque**
biblio@saintemarielamer.com
04 68 80 13 98
- **Point Information Jeunesse (PIJ)**
pij@saintemarielamer.com
04 68 80 13 86
- **Bureau du port**
04 68 80 51 02
info@portsaintemarie66.com
www.portsaintemarie66.com

- **Service des décès**
06 12 36 96 24

- **Police municipale**
04 68 80 13 81
pm@saintemarielamer.com

- **Office du Tourisme**
Centre Omega (plage)
tourisme@saintemarielamer.fr
04 68 80 14 00
www.saintemarielamer.fr

- **Services techniques**
04 68 63 86 87
technique@saintemarielamer.com

- **Végétaux et encombrants**
Téléphoner en mairie pour vous inscrire

- **Déchetterie**
06 33 72 67 03
Du lundi au samedi : 8h30/12h et 14h/17h. Dimanche : 8h30/12h

- **Crèche**
04 68 08 45 04
saintemarie@bebebiz.fr

ECOLE

- **École maternelle Charles Perrault**
04 68 80 14 04
- **École élémentaire Jules Ferry**
04 68 80 13 87

SERVICES

- **La Poste** : Rue des Mimosas
04 68 80 47 80
- **EDF** : 0 800 123 333
- **SAUR (Service des eaux)** :
04 68 84 08 66
- **PMMCU - Direction des collectes et valorisations des déchets** :
04 68 08 63 40
- **Collectes ordures ménagères** : le mardi
- **Tri sélectif** : un jeudi sur deux
- **Assistants Sociales** :
un RDV peut être obtenu en mairie de S^{te} Marie en téléphonant à Canet : 04 68 73 63 10



Le PPR, réalisé par les services de l'État et adopté par le Préfet est un obstacle objectif à la construction de logements tout court et de logements sociaux en particulier. Pourtant, cela n'empêche pas le préfet actuel de majorer de 50% la pénalité infligée à la commune pour cause, justement, de manque de logements sociaux !

Mais je vous affirme ce soir que je me battraï contre ces abus pour offrir à nos jeunes l'accès au logement. Je me battraï pour que nos familles restent à Ste Marie la Mer. **Nous ne lâcherons rien !**

Heureusement, face aux difficultés financières et aux tracasseries de l'Administration, nous ne sommes pas seuls. Nous faisons partie de la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole qui a déjà œuvré pour le complet réaménagement de la station d'épuration ou la construction de la salle Oméga et qui demain participera à la protection des plages, d'un coût de plusieurs millions d'euros. Soyons conscients que seuls, nous ne pourrions jamais y faire face.

Il y a deux ans maintenant nous avons fait le choix de créer **un pôle de proximité** avec Bompas, Villelongue de la Salanque et Torreilles, désormais rejoint par St Hippolyte. Dans ce pôle, l'investissement est conséquent puisqu'une enveloppe de 1 million 200 000 € pour 4 années a été fléchée pour la voirie, en attendant un grand plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public sur Ste Marie.

Je suis persuadé que cette intercommunalité est un atout. Je forme le vœu que ce soit le cas avec le transfert de la compétence tourisme à la communauté urbaine. Le tourisme étant la première économie du département, c'est un enjeu fondamental.

Le succès, c'est aussi donner vie à des projets qui valorisent la commune et participent à la qualité de vie de ses habitants.

En 2017, nous nous sommes une fois de plus démarqués en proposant des animations populaires et de qualité, tout au long de l'année. La présence du studio estival de France Bleu Roussillon a renforcé le positionnement de la station par rapport à ses voisines littorales. **Le village est de plus en plus connu et reconnu.** On y vient pour sa douceur de vivre, la qualité de ses aménagements urbains, ses placettes couronnées de parapluies romantiques, ses trompe l'œil et ses animations.

Pour 2018, nous développons une vision qualitative du centre du village, dans laquelle les services publics et au public servent de premier de cordée au secteur marchand. C'est le sens de notre **projet de revitalisation du cœur du village** qui s'appuie sur la médiathèque, mais aussi une salle d'expositions contiguë au passage Pabirans et le futur quartier St Exupéry dédié à la jeunesse (PIJ, centre de loisirs).

Concernant la médiathèque nous avons la conviction profonde que **la culture est un marqueur fort de tout projet politique.** Ouvrir une médiathèque, c'est donner un accès à l'infini de la connaissance et de la culture, c'est investir dans la jeunesse, dans l'avenir. C'est aussi créer un lieu de rencontres et d'animations. Ce sont des flux pour les commerçants des alentours, des services et du lien social pour les plus âgés. **Investir dans une médiathèque c'est donc investir pour tous** (cf article médiathèque p 6 et 7).

Du point de vue des travaux, **l'année 2018 sera riche en réalisations.**

Pour **le camping municipal**, ce sera l'année d'une grande transformation puisque le nouvel espace aqua ludique ouvrira au mois d'avril.

Divers **travaux de voirie** sont prévus côté plage ou sur le chemin des Grabateils. Sur le secteur des Aloès, nous allons remplacer les palmiers trop attaqués par une nouvelle essence d'arbres.

Le **sport et la jeunesse** seront à nouveau bien lotis avec un lifting complet des vestiaires du stade et de leurs abords. La maternelle finira d'être entièrement climatisée.

Le budget des **animations** sera maintenu. Comme chaque année, des nouveautés viendront compléter nos rendez-vous incontournables.

Le port, qui patiente pendant l'instruction de son dossier de régularisation et d'extension, pourra entamer les travaux de rénovation de l'aire de carénage.

Enfin, nous travaillons activement à l'aboutissement d'un projet de construction d'**une chambre funéraire** au cimetière, dans les locaux de l'ancienne morgue.

La sécurité des personnes et des biens demeure une priorité. La vidéoprotection est en cours

d'installation. Nous avons de plus décidé de renforcer les effectifs de la PM avec l'embauche d'un agent avant l'été.

VŒUX 2018



Toutes ces réalisations, tous ces projets sont aussi le fruit du travail et de l'investissement des membres de l'équipe municipale. Je tiens à les en remercier très sincèrement. Je dis bravo aux jeunes qui s'affirment et merci aux plus anciens de les faire profiter de leur expérience.

Une commune, **ce sont aussi des forces vives** sans lesquelles l'action publique serait vaine. **Agriculteurs, chefs d'entreprises (toujours plus nombreux), bénévoles dans les associations, enseignants, membres du corps médical,** vous incarnez aussi notre village et en êtes des ambassadeurs d'exception.

Je ne peux conclure sans avoir un mot admiratif pour les membres du conseil municipal des enfants, épatants d'enthousiasme. Avec eux, notre avenir est entre de bonnes mains.

Je vous présente, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil municipal, une merveilleuse année 2018. » ■



ZOOM SUR...

La médiathèque, un atout culturel au cœur du village



Une médiathèque va sortir de terre à Sainte Marie la mer dès l'année prochaine. Ce nouvel équipement fait l'objet de toutes les attentions de l'équipe municipale car il représente un double enjeu pour l'aménagement de l'espace de notre centre-village et pour l'amélioration de l'offre culturelle dans notre ville.

Un nouvel équipement culturel indispensable

Sainte Marie la Mer possède depuis l'an 2000 une bibliothèque municipale, située au cœur du village, sur la place de la mairie. Malgré des aménagements et un agrandissement, ces locaux sont devenus trop petits pour une activité culturelle à l'échelle de notre commune. L'équipe municipale a ainsi décidé de construire une nouvelle médiathèque. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un renforcement des équipements publics (locaux de la police municipale, bâtiment du centre de loisir à venir...). L'objectif est de mettre à la disposition de la population une structure moderne, adaptée aux besoins culturels actuels et futurs d'un village dynamique.

La nouvelle médiathèque offrira des plages d'ouverture plus fréquentes et plus importantes.

Sa collection, sera fortement renforcée et diversifiée. Elle offrira l'accès numérique à l'information : site internet, catalogue en ligne, accès à internet dans les locaux de la bibliothèque. Les supports seront diversifiés : Livres, magazines, DVD, ressources en ligne.

Ce lieu sera aussi un lieu de vie grâce à l'aménagement d'un espace d'animation et l'organisation de manifestations culturelles ciblées : expositions, animations pour la jeunesse, conférences, rencontres d'auteurs...

Un financement équilibré

Le financement de cet équipement est fortement subventionné. 40% du coût est subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et 8% par le Conseil Départemental (fonds structurants).

Le projet recevra en plus de PMM un fond de concours. La commune a déjà provisionné pour ce projet 240 000€, le reste fera l'objet d'un emprunt.



Le bâtiment de la médiathèque sera implanté près de la mairie (ancienne cave Roger, rue de la Paix) pour une superficie globale de 665m² sur trois niveaux. La médiathèque de 350m² occupera le 1^{er} étage. Les autres espaces seront dédiés aux fonctions intérieures ou techniques et proposeront des salles de réunion, une salle de mariage et la salle du conseil municipal.

« On écrit cette histoire pour l'avenir »

Alain Vernet, Ancien ABF
Architecte conseil de la médiathèque

Ce projet sera autant un nouvel espace culturel qu'un lieu de rencontres et redonnera du souffle à notre cœur de ville ancien. Une attention particulière a été apportée à la performance énergétique, au confort d'ambiance mais aussi à l'insertion dans le paysage.



En effet, située dans la zone protégée de l'église, son architecture sera soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Il est à noter que d'ores et déjà, M. Alain Vernet, ancien Architecte des Bâtiments de France est l'Architecte Conseil de cette construction. Les Sainte-Marinois connaissent déjà son travail puisqu'il est l'ABF qui a œuvré à la rénovation du centre du village et de la place de la mairie, puis de l'église en 2013. Pour lui, cette infrastructure est « révolutionnaire » dans le sens qu'elle accompagne le passage incontournable de l'ère du papier vers celle du virtuel. Et il est important que cette évolution ait lieu au cœur de la cité pour être facilement accessible à tous.

Une redynamisation du cœur de village



Ce style d'architecture, tranche avec les maisons d'habitations que nous avons l'habitude de voir dans le village. « Sa typologie architecturale peut faire peur », concède-t-il encore, comme toujours le modernisme peut déranger, mais cela ne dure qu'un temps. Alain Vernet précise encore, que ce sont « ces choses là qui font l'histoire de l'architecture ». Cette médiathèque est un projet culturel et spatial. Elle sera le lieu incontournable du vivre ensemble au cœur de notre village. C'est là que se construiront les repères d'une culture partagée et où continuera de se tisser le lien social.

Les flux ainsi créés profiteront à tous, en particulier aux commerçants des alentours qui profitent d'une nouvelle visibilité et donc d'une potentielle nouvelle clientèle. Au-delà de l'équipement en lui-même, notre médiathèque sera un espace de liberté, où chacun pourra lire ce qu'il veut, comme il veut et conjuguer le plaisir et la connaissance.

Le début des travaux est prévu en octobre pour une ouverture fin d'année 2019. ■

Les plans de la nouvelle médiathèque sont consultables ici



Sandrine LOZANO
Conseillère municipale
Déléguée à la communication

La restructuration de la station d'épuration (STEP)

Notre station d'épuration, en service depuis 1995 a reçu il y a quelques années les effluents de Villelongue suite à la mise hors service de la station locale. Ce raccordement conjugué à l'augmentation de la population dans nos 2 communes a occasionné quelques problèmes sur notre station qui arrivait à saturation en période de pointe.



Même si cet état de fait n'a jamais engendré de pollution capable d'altérer la qualité des eaux de baignade, une restructuration de la STEP de Sainte Marie la Mer a été entreprise en 2016 pour une mise en service en mai 2017 sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté urbaine.

Le traitement des eaux usées n'a jamais été interrompu pendant la durée des travaux.

Dorénavant, la station produit un rejet de qualité « eau de baignade », qui permet non seulement de conserver mais d'améliorer la qualité de l'eau de la Têt et ainsi favoriser la pérennité de notre Pavillon Bleu et conforter l'activité touristique de la commune.

Cette restructuration a consisté en un doublement de la filière biologique qui a permis de porter sa capacité à 25 000 équivalents habitants soit près de 30 000 habitants réels.

La nouvelle filière fonctionne seule en hiver et les 2 filières fonctionnent ensemble en été. Les garanties apportées sur le rejet sont supérieures aux garanties légales dans tous les domaines.

Le traitement tertiaire destiné à éliminer les bactéries était assuré par un système de réacteurs à UV (Ultra-violet) dont l'avantage était l'impact inexistant sur le milieu naturel mais dont les inconvénients étaient une exploitation difficile et un débit limité.

Désormais le traitement tertiaire est assuré par le procédé KEMIRA qui consiste en une injection d'acide performique en sortie de station.

L'acide performique est obtenu par injection de peroxyde d'hydrogène (plus connu sous le nom d'eau oxygénée) et d'acide formique. Il n'a aucun impact sur l'environnement et permet d'atteindre les performances désirées quelle que soit la concentration bactériologique en sortie des files biologiques. Enfin, les ouvrages sont équipés d'un réseau WIFI sécurisé permettant un grand confort de pilotage de l'usine via une tablette tactile connectée à la supervision.

Tous ces éléments font de cette station restructurée une des plus performantes du département. ■



Albert SANGUIGNOL
1^{er} Adjoint

Calendrier des collectes 2018

Collectes des bacs verts	Collectes des bacs jaunes
--------------------------	---------------------------

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
LU Férié 1	JE 1	JE 1	DI 1	MA Férié 1	VE 1	DI 1	ME 1	SA 1	LU 1	JE Férié 1	SA 1
MA 2	VE 2	VE 2	LU Férié 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2	DI 2	MA 2	VE 2	DI 2
ME 3	SA 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3	LU 3	ME 3	SA 3	LU 3
JE 4	DI 4	DI 4	ME 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	MA 4	JE 4	DI 4	MA 4
VE 5	LU 5	LU 5	JE 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5	ME 5	VE 5	LU 5	ME 5
SA 6	MA 6	MA 6	VE 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	JE 6	SA 6	MA 6	JE 6
DI 7	ME 7	ME 7	SA 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	VE 7	DI 7	ME 7	VE 7
LU 8	JE 8	JE 8	DI 8	MA Férié 8	VE 8	DI 8	ME 8	SA 8	LU 8	JE 8	SA 8
MA 9	VE 9	VE 9	LU 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	DI 9	MA 9	VE 9	DI 9
ME 10	SA 10	SA 10	MA 10	JE Férié 10	DI 10	MA 10	VE 10	LU 10	ME 10	SA 10	LU 10
JE 11	DI 11	DI 11	ME 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	MA 11	JE 11	DI 11	MA 11
VE 12	LU 12	LU 12	JE 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12	ME 12	VE 12	LU 12	ME 12
SA 13	MA 13	MA 13	VE 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	JE 13	SA 13	MA 13	JE 13
DI 14	ME 14	ME 14	SA 14	LU 14	JE 14	Férié 14	MA 14	VE 14	DI 14	ME 14	VE 14
LU 15	JE 15	JE 15	DI 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME Férié 15	SA 15	LU 15	JE 15	SA 15
MA 16	VE 16	VE 16	LU 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16	DI 16	MA 16	VE 16	DI 16
ME 17	SA 17	SA 17	MA 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17	LU 17	ME 17	SA 17	LU 17
JE 18	DI 18	DI 18	ME 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	MA 18	JE 18	DI 18	MA 18
VE 19	LU 19	LU 19	JE 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	ME 19	VE 19	LU 19	ME 19
SA 20	MA 20	MA 20	VE 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	JE 20	SA 20	MA 20	JE 20
DI 21	ME 21	ME 21	SA 21	LU Férié 21	JE 21	SA 21	MA 21	VE 21	DI 21	ME 21	VE 21
LU 22	JE 22	JE 22	DI 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22	SA 22	LU 22	JE 22	SA 22
MA 23	VE 23	VE 23	LU 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	DI 23	MA 23	VE 23	DI 23
ME 24	SA 24	SA 24	MA 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24	LU 24	ME 24	SA 24	LU 24
JE 25	DI 25	DI 25	ME 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	MA 25	JE 25	DI 25	MA Férié 25
VE 26	LU 26	LU 26	JE 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	ME 26	VE 26	LU 26	ME 26
SA 27	MA 27	MA 27	VE 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	JE 27	SA 27	MA 27	JE 27
DI 28	ME 28	ME 28	SA 28	LU 28	JE 28	SA 28	MA 28	VE 28	DI 28	ME 28	VE 28
LU 29		JE 29	DI 29	MA 29	VE 29	DI 29	ME 29	SA 29	LU 29	JE 29	SA 29
MA 30		VE 30	LU 30	ME 30	SA 30	LU 30	JE 30	DI 30	MA 30	VE 30	DI 30
ME 31		SA 31		JE 31		MA 31	VE 31		ME 31		LU 31
JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE

Sainte Marie

- Le ramassage des ordures ménagères débute à 5h00, jours férié compris

- Les bacs jaunes sont collectés 1 jeudi sur deux les semaines impaires

- Les sacs jaunes sont collectés 1 jour sur deux les semaines impaires

Le Point jeunes accueille les adolescents de Sainte Marie la Mer de 12 à 17 ans, le soir après l'école, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Les jeunes s'y retrouvent pour participer à diverses activités sportives, culturelles et artistiques.

Afin d'adapter au mieux le fonctionnement du Point Jeunes aux attentes des adolescents, l'équipe du service enfance jeunesse leur propose de répondre au questionnaire suivant :

Quel âge as-tu ? :

Tu es ? : ☐ un garçon ☐ une fille

Tu habites : ☐ au village ☐ à la plage

- Fréquentes tu le Point Jeunes de Sainte Marie la Mer ?

Si oui, tu viens pour :

- ☐ Les activités
- ☐ Ne pas rester seul chez toi
- ☐ Voir tes copains
- ☐ Jouer au Point Jeunes
- ☐ Autre, précise :

Si non, pourquoi ?

- ☐ C'est trop loin de chez toi
- ☐ Tes parents ne veulent pas
- ☐ Tu ne sais pas que le point jeunes existe
- ☐ Autre, précise :

- Quand viens-tu au Point Jeunes ? :

- ☐ Le soir après l'école
- ☐ Les mercredis
- ☐ Les petites vacances
- ☐ Les vacances d'été
- ☐ Uniquement pour les séjours (ski, mini camp...)

- Quelles nouvelles activités aimerais-tu faire au Point Jeunes ?

- ☐ Culturelles (ex : théâtre, cinéma, musée, monuments...) :
- ☐ Sportives (sport collectif, sport individuel) :
- ☐ Artistiques (danse, chant...) :
- ☐ Autres :

- Quel type de matériel aimerais-tu que la commune achète pour le Point Jeunes ?

- ☐ Sportif (ex : ballons, cages de foot...) :
- ☐ Loisir (ex : jeux de société, bandes dessinées...) :
- ☐ Informatique (ex : ordinateurs, jeux vidéo...) :
- ☐ Autre :

- Que penses-tu d'une ouverture du Point Jeunes de 16h à 19h le soir après l'école ?

- ☐ Bonne idée
- ☐ Tu préfères l'ouverture actuelle de 17h30 à 19h30

- As-tu des activités sportives ou culturelles le mercredi après-midi ?

- ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles et de quelle heure à quelle heure ?

- Comment es-tu informé des activités du Point Jeunes ?

- ☐ Par le Facebook du Point Jeunes
- ☐ Affichage dans les commerces et au Point Jeunes
- ☐ Par les animateurs (verbalement ou par texto)
- ☐ Par un copain
- ☐ Grâce aux Panneaux lumineux de la ville

Merci de détacher ce coupon rempli et de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Cette enquête est disponible sur le site internet de la commune www.saintemarielamer.com (espace citoyen > jeunesse > point jeunes)

Le Tennis Club Sainte Marie



La relance se poursuit... Bilan et perspectives... La saison 2016/2017 avait été marquée par un renouvellement complet de l'encadrement du Club, avec principalement la remise à niveau des installations, une évolution des effectifs grâce à une politique de tarifs hyper attractive, et le redémarrage de L'École de Tennis.



Pour la nouvelle saison 2017/2018, la mise en place d'un nouveau Comité Directeur a été nécessaire en raison de la démission de l'ancien Président pour raisons familiales majeures... Un nouveau bureau, très rajeuni, est présidé par Thierry BARRAILLE.

L'évolution des adhérents continue, puisqu'il y a plus de 60 membres maintenant, dont 56 licenciés à S^{te} Marie (+50 %), avec une École de Tennis, qui comporte 26 élèves (+100 %), toujours encadrée par l'équipe de moniteurs de Canet. Les cours sont dispensés le mercredi matin et le samedi après-midi.

Le Tennis à l'école. Deux séances découverte du tennis, encadrées par l'équipe de moniteurs, auprès de l'ensemble des élèves des écoles de S^{te} Marie avaient été organisées en juin 2017. Elles sont poursuivies par deux sessions

Vie associative



d'initiation. La première en septembre / octobre a porté sur 7 classes, à raison de 2 séances d'une heure pendant 5 semaines, la seconde prévue en mai 2018 et portera sur 5 classes.

Une équipe Senior est en place et n'a été battue qu'en demi-finale de la Super Coupe du Roussillon, elle participe au championnats Interclubs après son incorporation en 3^{ème} division. L'équipe Vétérans + 65 ans participe aussi au championnat Interclubs...

L'avenir proche. Le Tournoi annuel, de nouveau homologué par la F.F.T, est programmé entre le 9 et le 24 juin 2018...

Un vide toutefois chez les ados/préados... Une journée portes ouvertes leur sera plus spécialement dédiée au printemps...

Il y a encore de la place sur les installations du Club... Les tarifs du Club sont restés attractifs, adhérent 100 €, couple 170 €, famille 1 enfant 220 €, 2 enfants 240 €, enfant 60 €, licence (chère...) comprise. Des séances d'initiation Adultes sont en cours... Enfin, le Club espère pouvoir avoir une équipe féminine en compétition la saison prochaine...

La petite balle jaune avance....

Contact au 06 03 65 28 14 ■

Correspondant local

La commune vous invite à vous rapprocher de votre correspondant local, Jérôme LEGER, pour alimenter la rubrique locale du journal L'Indépendant.

Vos annonces de manifestations, activités, sorties ou autres, peuvent faire l'objet d'articles qui contribueront à valoriser le dynamisme du tissu associatif et économique de Sainte Marie la Mer sur le territoire catalan.

Jérôme LEGER : 06 59 60 85 80 - jerome.leger@dbmail.com
jeromeleger66470.canalblog.com ■



Service jeunesse : l'accueil périscolaire

SERVICE JEUNESSE – DIRECTEUR BRICE TARRAGON
Ce service dédié aux enfants est constitué de trois grands blocs :

- ✓ L'ACCUEIL PERISCOLAIRE pour les 3/11 ANS,
- ✓ L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour les 3/11 ans,
- ✓ LE PIJ (Point Information jeunesse) pour les 12/17 ans.

> ZOOM SUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce sont 85 enfants de l'école maternelle et 125 enfants de l'école élémentaire qui y sont inscrits.

L'accueil périscolaire est un service proposé aux familles en lien avec l'école qui a pour but, notamment, l'encadrement des enfants dont les parents travaillent.

C'est un dispositif d'animations mis en place par la commune et proposé à l'ensemble des écoles Charles Perrault et Jules Ferry avant, après la classe et pendant la pause méridienne.

Les petits Sainte-Marinois âgés de 3 à 11 ans sont accueillis par une équipe d'animation composée d'une directrice, Anaïs RICHARD et d'une équipe de 14 animateurs. Cette équipe est renforcée, le midi, par 4 ATSEM qui ont obtenu le BAFA. Ce diplôme, obligatoire pour travailler en Centre de loisirs, est financé par la mairie à l'attention des ATSEM qui souhaitent se former aux techniques de l'animation.



ZERO'GASPI A SAINT-MARIE : sensibilisation des enfants aux notions de tri, réduction des déchets en partenariat avec le SIST et le SIDETOM.

MANGER MIEUX POUR ÊTRE HEUREUX : éveil au goût, apprendre à connaître les fruits et légumes – apprendre à faire son marché.

CHALLENGE CULINAIRES DE MINI-TOQUES : en partenariat avec le SIST. Ce concours consiste à élaborer une recette culinaire salée ou sucrée.

Le soir de 17H à 18H30 :

Collation pour les plus gourmands. Différentes activités leur sont proposées, au choix et en fonction de leurs envies (activités créatives, coopératives, spectacles de marionnettes, jeux d'expression, maquillage...). Une étude surveillée est mise en place, uniquement pour les écoliers qui le souhaitent.

FINANCEMENT :

120.000€ pour une année (charges de personnel inclus). La commune finance à hauteur de 92.000 €, LA CAF 20.000 € et les familles 8.000 €.

Ce service est très apprécié des parents et surtout des enfants qui traînent les pieds lorsqu'il s'agit, le soir, de quitter les amis et les animateurs. ■



Marguerite VALETTE
Adjointe aux Ecoles

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants

Le CME a été créé il y a 2 ans pour répondre à la volonté de la municipalité d'associer les plus jeunes à la vie locale afin, de connaître leurs aspirations et leurs besoins, de les initier et de les faire participer à l'apprentissage de la vie communale.



Voici la composition du Nouveau CME de Sainte-Marie-la-Mer

- Maire : Mathias ENSINGER BENALET
- 1ère adjointe : Lyse GAUCI
- 2ème adjointe : Natty PATURAL
- 3ème adjoint : Joan CORRAL
- Conseillers municipaux : Rémi AGUILHON, Ylan ALDA, Lucille BERGOUNHON, Lola CARPENTIER, Maxime DANIEL, Eva DERIGOND, Thyméo GUINEBERT, Shayana LELARGE, Samantha LEUILLIER, Lény PUCHLY, Elouan RECHKE.



Les nouvelles élections se sont déroulées avant les vacances de Toussaint avec l'aide des enseignants, il y avait cette fois plus de 40 candidats qui se sont prêtés avec enthousiasme et motivation à cette démarche très courageuse.

Le jeudi de la rentrée, Flora et son équipe ont passé le flambeau aux nouveaux élus, en leur présentant un éventail des actions menées ces 2 dernières années : organisation de plusieurs actions humanitaires au profit des écoliers d'un village africain en collaboration avec l'association l'AMSAF, matinée de rencontres sportives, installation de bancs dans les cours d'écoles, participation à toutes les cérémonies officielles et visite de l'assemblée nationale lors d'un voyage à Paris.

Toutes ces actions ont été organisées par le service jeunesse, notamment Brice, Anaïs, Alicia et avec l'appui actif de Jérôme qui travaille au cabinet du maire. L'élection du nouveau maire et des adjoints s'est déroulée le mardi 14 novembre en présence de nombreux élus du conseil municipal des adultes, des responsables de l'association AMSAF et du Maire d'Elibou.

Depuis cette date, les membres du CME se réunissent toutes les semaines, le jeudi entre 12h et 14h, afin de réfléchir aux différentes actions qu'ils veulent mettre en place durant leur mandat de 2 ans.

Ces projets seront bientôt présentés à M. le maire et au conseil municipal afin d'étudier leur faisabilité.

Bonne continuation et bonne chance aux nouveaux élus !!! ■



Christine MEYA
Conseillère municipale
Déléguée au CME



Le matin de 7H30 à 9H :

Les enfants profitent d'un petit déjeuner à thème (soit sucré, soit salé), d'un espace de jeux et d'une animation entraînante et motivante pour bien démarrer la journée (expression corporelle, chant).

Le midi de 12H à 14h :

Le repas est organisé en deux services. Les enfants déjeunent à la cantine dans une ambiance calme et agréable, servis par les agents de cantine et encadrés par l'équipe d'animation.

Avant et après le repas, les animateurs proposent de nombreuses activités (sport, ludothèque, créatif...).

Tout au long de l'année, des projets en liens avec les repas à la cantine et les collations sont proposés, tels que :

Les réfugiés de Menton à Ste Marie la Mer en 1940

L'article que nous vous proposons dans ce Lien concerne un épisode de courte durée dont quelques rares Sainte Marinois conservent le souvenir : il s'agit de l'accueil des « Evacués de Menton » dans notre Département. Cet événement dura quelques mois, de Juin à Décembre 1940.

Pourquoi avons-nous voulu évoquer ce court moment d'histoire moderne ?
Tout simplement car quatre tableaux qui décorent les murs de la Salle des Mariages de l'ancienne mairie ont toujours attiré notre regard.

Ces quatre tableaux, à la peinture à l'huile, représentent quatre vues typiques de notre vieux village : La place avec son arbre de la Liberté, le Portal, baigné de lumière, Un personnage sur un banc à côté de la vieille pompe et une vue du village saisie depuis la route de Canet.

Trois de ces tableaux portent une dédicace avec le terme de reconnaissance : En reconnaissance pour votre dévouement aux réfugiés.
A Mr le Maire de S^{te} Marie la Mer en expression de notre reconnaissance.
Mr le Maire de S^{te} Marie la Mer Carnolès reconnaissant.

Sur les quatre tableaux, trois sont signés : J. Ethoré.
Nous avons voulu savoir pourquoi et comment ces tableaux avaient été offerts à la commune et qui étaient ces réfugiés reconnaissants.



Le Portal



La Place avec la vieille pompe

> QUELQUES JALONS POUR L'HISTOIRE DE MENTON

Pour la compréhension de notre article nous sommes obligés de donner quelques éléments d'histoire de Menton et de sa région.

En 1346, la ville de Menton est acquise par Charles Grimaldi de Monaco. Les princes de Monaco seront les suzerains de cette ville jusqu'en 1848. Menton sera annexée à la France durant la révolution et le 1er Empire, faisant partie du département des Alpes Maritimes, qui comprenait Monaco et San Remo. En 1848, Menton ainsi que Roquebrune après s'être déclarées Villes Libres se mettent sous la protection du roi de Sardaigne et de ce fait sont administrées par la Maison de Savoie. Après le rattachement du Comté de Nice en 1861 ces deux villes libres deviennent Françaises.

En Juin 1940, le commandement militaire Français décide d'évacuer Menton, cette évacuation a lieu le 3 Juin 1940 et 15700 habitants sont évacués vers Antibes et Cannes.

> LES RÉFUGIÉS À STE MARIE LA MER

Le 7 Juin les Mentonnais sont dirigés vers notre département où ils sont accueillis dans 83 communes.

Le Palais de Justice de Prades deviendra « La Mairie de Menton » nos voisins de Torreilles ont reçu l'administration de la commune de Roquebrune-Cap Martin et Villelongue de la Salanque celle



Vue de Ste Marie la Mer depuis la route de Canet



Place avec l'arbre de la liberté

de Gorbio. Notre village reçut des habitants originaires de Carnolès, lieu dit de Menton, ainsi que des habitants de Roquebrune-Cap Martin. Ces réfugiés restèrent chez nous jusqu'en Décembre 1940.

De ce que fut leur séjour chez nous, nous savons peu de chose. Les témoignages recueillis auprès de nos anciens nous ont appris que les réfugiés étaient logés chez l'habitant, à l'ancienne salle des fêtes (actuellement P.I.J) et au Mas Coste. Un mariage sera célébré à Ste Marie la Mer unissant Etienne Giannelli, né à Roquebrune-Cap Martin, à Mariannine Filicetti, née en Italie. Sûrement un des rares moments heureux de cette période.

Malgré l'accueil de nos concitoyens de l'époque, comme tous les déplacés, les réfugiés ne pensaient qu'à regagner leur domicile. Avec inquiétude ils imaginaient leurs biens détruits et leurs maisons pillées. Le 10 Juin 1940, l'Italie avait déclaré la guerre à la France et le 24 Juin Menton était sous occupation Italienne.

En Automne, du 17 au 20 Oct., les Mentonnais connurent les pluies torrentielles qui provoquèrent les inondations catastrophiques du grand « Aiguat de 40 ». Ces inondations qui dévastèrent notre département accélérèrent le retour des Mentonnais vers le département du Var. Le premier convoi de retour arriva à Menton le 15 Oct. 1940.

Mais les réfugiés durent faire preuve de patience : Menton sera occupé par les Italiens jusqu'en Aout 1943. Cette occupation fut de fait une véritable annexion des Italiens.

L'Italien devint la langue officielle et obligatoire, l'enseignement est donné en Italien, la signalisation des rues est elle aussi en Italien, la lire devient la monnaie officielle etc.

De Sept. 1943 à Sept. 1944 Menton connaîtra l'occupation Allemande. La ville fut bombardée et 75% des immeubles furent endommagés. Enfin en Mai Juin 1945 Menton est enfin libérée.

> UN ARTISTE RECONNAISSANT : LE PEINTRE JEAN ETHORE

Pour en revenir à notre sujet, le peintre auteur de ces quatre tableaux, il a fallu, tout d'abord, déchiffrer la signature du peintre et lire son nom. La signature au bas des tableaux étant d'une lecture hasardeuse. Une fois le nom du peintre bien lu et orthographié nous avons pu poursuivre nos recherches.

Jean Ethoré, tel est le nom de l'artiste, a été déclaré sous les prénoms d'Amédée, Jean. Il a choisi comme prénom usuel celui de Jean. Il a vu le jour le 11 Juin 1890, à Paris dans le XVI^e arrondissement, 11 rue de Magdebourg. Son père, Pierre Marie, d'origine bretonne, est âgé de 30

ans et est soldat à la Garde Républicaine. Sa mère née Aube Marie Thérèse a 31 ans et exerce le métier de cuisinière. A la naissance de leur fils, les époux Ethoré sont domiciliés au n° 77 de l'Avenue Kléber. Le père d'Amédée décédera l'année 1893, accidentellement tué d'un coup de sabot de son cheval.

Jean Ethoré fut donc orphelin de père dès l'âge de 3 ans. Le 28 février 1918, il épousa Suzanne Blanche Fernande Fourgous à Paris dans le XVII^e. Les époux

eurent deux enfants Renée, Jacqueline et Claude Fernand. Nous nous sommes adressés au musée des Beaux Arts de la ville de Menton dans l'espoir de retrouver les traces de l'artiste. Malheureusement, l'attachée de conservation du Musée du Palais Carnolès, nous a répondu que le peintre J. Ethoré n'est pas répertorié dans le logiciel du Musée et que ce dernier établissement ne possède aucune de ses œuvres.

Amédée, Jean Ethoré décède le 18 Mai 1947 à Menton à 57 ans, il n'avait pas fait fortune avec sa peinture, puisque on le retrouve inhumé au cimetière du Trabuquet, en fosse commune en tant qu'indigent. Jean Ethoré avait participé à la Grande Guerre où il avait eu une conduite héroïque puisqu'il avait été décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre.

Sa fille Renée se maria avec Léopold Falcon quant à son fils Claude Fernand, lui est Mort pour la France au Laos le 17 mars 1954 alors qu'il servait sous le drapeau du 11^e RIC. Nos recherches, comme cela arrive souvent en histoire, ont été plus que succinctes.

Quelques anciens de Ste Marie se souviennent « Dal Pintre » mais sans plus. Plusieurs familles possèdent des œuvres d'Ethoré que leurs parents avaient achetées, plus pour aider l'artiste réfugié que par amour de l'art.

Nous regrettons que Jean Ethoré n'ait pas été reconnu à sa juste valeur artistique, par contre ses quatre tableaux sont les témoignages de la reconnaissance de tous les réfugiés accueillis à S^{te} Marie la Mer à travers les siècles. ■

Bibliographie :

Rares sont les ouvrages consacrés à cet épisode historique de notre département. Pour rédiger cet article nous avons consulté un ouvrage écrit par Mme Camps Jeanne de Prades intitulé « 1940. L'arrondissement de Prades accueille les évacués Mentonnais »

Pour connaître cette période nous vous renvoyons aux articles de Pascal Molinari et J. Louis Panicacci : Menton dans la tourmente 1939-1945.

Crédits photos :

Denis SOUCAT, Bernard RICARD



Francis BRUNET
Conseiller municipal
Délégué à la culture

Travaux

Les derniers travaux
en images...



> Travaux rue des Prairies et rue des Champs pour le remplacement des pompes d'évacuation des eaux pluviales.



> Fin des travaux : les pompes d'évacuation sont posées, le coffret électrique a été remplacé et l'enrobé sur la chaussée réalisé. Les deux pompes permettent d'avoir multiplié par six le débit des anciennes pompes.



> Sécurisation de l'accès au stade par la mise en place d'un portique.



> Travaux de rénovation de la piscine du camping municipal : début de la pose du carrelage sur les murs du grand bassin.



> Travaux de mise aux normes de la rampe d'accessibilité à la plage AGORA pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Jean SOURRIBES
Adjoint délégué aux travaux

SAINTE MARIE LA MER RDV Culturels 2017-2018 Acte 2: Festival Primavera

FEV. > AVRIL



Théâtre & humour

Jeudi 19/04 2018
Omega - 21h - 15€

Jeudi 22/02 2018
Omega - 21h - 10€

Jeudi 8/02 2018
Omega - 21h - 10€

Jeudi 22/03 2018
Omega - 21h - 10€

Jeudi 8/03 2018
Omega - 21h - 10€

Jeudi 05/04 2018
Omega - 21h - 10€

Nouveauté 2018
Primavera pour les enfants
Merci 14/02 2018
Omega - 15h30 - 3€

Jeudi 19 Avril La Maîtresse en maillot de bain

Comédie de Fabienne GALULA
Mise en scène : Jean-Philippe AZÉMA
Décor : Susana MACHADO
Avec Pascale MICHAUD ou Marie BLANCHE /
Christophe CORSAND ou Sébastien NIVAUULT /
Fabrice FELTZINGER ou Jean-Philippe AZÉMA /
Fabienne GALULA ou Danielle CARTON

Bienvenue au paradis des gommeuses, des doudous et des antidépresseurs ! Mandatée par le ministère de l'Éducation nationale, une jeune psychologue atterrit dans la salle des maîtres d'une école maternelle. Ce qu'elle va y trouver est loin, très loin de ce qu'elle imaginait.

Prix d'entrée 15 euros - Omega - 21h - Durée 1h20

Formules resto - spectacle

Les restaurants partenaires du festival Primavera vous proposent des avantages et vous accueillent le jeudi dès 19 heures. (Réservation souhaitée)

Guide du spectateur (guide complet sur demande)

Les Tarifs :

Spectacles : 10 euros sauf Spectacle La Maîtresse en maillot de Bain tarif unique : 15 euros & Spectacle enfants : tarif unique : 3 euros.
Forfait Fidélité: accès à TOUS les spectacles : 55 euros (Attention, le nombre de places est limité !) avec choix de la place pour la durée du festival.

Nouveau! Places numérotées (sauf pour le spectacle enfants).
Les Réservations : Toute réservation prise par téléphone ou courrier sera confirmée par un règlement dans les 72h en chèque, à l'ordre du Trésor public, ou espèces. Les places seront disponibles à l'accueil jusque 15mn avant le début du spectacle. Bilets ni repris ni échangés.

Réservation & Billetterie Office Municipal d'Animation et de Tourisme
Complexe OMEGA, 66470 Sainte Marie la Mer
Tel: 04.68.80.14.00 - Fax: 04.68.80.25.65
tourisme@saintemarielamer.fr - www.saintemarielamer.fr
L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute animation sans préavis



État civil



Ils nous ont quittés

- Joaquin ABENZA GARCIA le 03 octobre à 54 ans
- Mary-Christine MONFERRIER épouse SAUZEL le 18 octobre à 65 ans
- Didier SANTORO le 18 octobre à 65 ans
- Jacques CLEMENTEL le 31 octobre à 85 ans
- Béatrice COTTIN le 14 novembre à 55 ans
- Alain PARIS le 15 novembre à 59 ans
- Jacques HUGOT le 19 novembre à 64 ans
- Noëlle POTRON le 19 novembre à 66 ans
- Gérard HOENIG le 25 novembre à 77 ans
- Honoré REINHARDT le 28 novembre à 60 ans
- Jean PHILIPPE le 02 décembre à 75 ans
- Martine LOPES épouse BROHAN le 19 décembre à 84 ans
- Renée SAURY épouse BRUNET le 19 décembre à 86 ans

Opposition

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

- pas de texte transmis -



Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- Manoé HEURTAUX le 24 octobre chez Jordan HEURTAUX et Anne-Sophie AUPROUX
- Maxime BERTHAULT le 24 novembre chez Sylvain BERTHAULT et Estelle ALEGRET
- Mathéo DAVID le 28 novembre chez Nicolas DAVID et Sabine APTEL
- Raphaël FISCHER le 06 décembre chez Valentin FISCHER et Chantal CUADRAS
- Ramy CHEKLAT le 10 décembre chez Karim CHEKLAT et Bakhta BEKHIT



Les mariages

- Candice PIGNAN et Alain SOURJOUS le 18 novembre



Les PACS

- Laura PETIT et Raphaël AGUIAR le 17/11/2017
- Julie PAMIES et Benjamin FAUVET le 17/11/2017
- Anaïs THOMAZO et Jonathan AMBROISE le 08/12/2017
- Julie ROLLAND et Mathieu MUGA le 22/12/2017

Jeu 8 Février

Bons à rien, prêts à tout



De et avec **Philippe Urbain et Emmanuel Cartier.**
Manu est un bon à rien, prêt à tout pour épouser Géraldine, la riche héritière qui l'héberge gracieusement dans son appartement en travaux. Pour parvenir à ses fins, il demande l'aide de son ami Bouboule. Mais Bouboule, bon à rien lui aussi, est-il vraiment le conseiller idéal ?

Quand les auteurs et comédiens de *Vacancesdemerde.com* s'attaquent à l'amour et au couple, ça donne *Bons à rien, prêts à tout*, une comédie décapante à ne surtout pas rater.
Prix d'entrée : 10 euros - Oméga - 21h - Durée 1h20



Jeu 22 Février

Faites l'amour pas des gosses



De **Sophie Depooter & Sacha Judaszko.** Avec en alternance **Aline Galliot, Elodie Godart, Sam Blaxter et Erwan Orain.** Mise en scène : **Sophie Depooter, Sacha Judaszko**
La comédie qui va vous faire aimer les enfants... des autres ! Pour Lucas et Julie, avoir un enfant c'est que du bonheur... enfin presque ! Quand on dit qu'un enfant ça change la vie ! C'est vrai ! Après, t'en a plus ! Avant, il roulait en coupé... Aujourd'hui, il roule en Kangoo ! Avant, ils avaient des amis... Aujourd'hui, ils ne les voient plus ! Dans cette comédie romantique, on vous dit tout... et surtout les vacances ratées, Lucas et Julie vont devoir redoubler d'amour et d'imagination... Pour ceux qui ont des enfants, c'est le moment d'en rire ! Pour ceux qui n'en ont pas, c'est le moment de réfléchir ! Au final, tout ça... C'est que du bonheur, oui ! Mais au moins, on vous aura prévenu.
Prix d'entrée : 10 euros - Oméga - 21h - Durée : 1h15



Nouveau ! Primavera pour les enfants !

Mer. 14 Février

Le Voyage Magique de Rayponce

Spectacle pour enfants en 8 tableaux et 30 costumes.

Au Royaume magique, où vivent tous les personnages de conte, les lutins fêtent la Saint Patrick dans la joie et la bonne humeur qui les caractérise. Mais la méchante sorcière Pluckt arrache le cœur d'or du lutin Keston, l'enferme dans une boîte magique et le gargon. Rayponce propose à Keston de l'accompagner à la recherche des 5 clés qui lui permettront d'ouvrir la boîte magique et de récupérer son cœur d'or.

Entrée 3€ (tarif unique - spectacle hors abonnement) - Oméga - 15h30 - Durée 1h15
A l'issue du spectacle, possibilité de faire des photos avec les personnages !



Jeu 8 Mars

Du Riffi à la Morgue



De **Dominique-Pierre Devers.**
Avec **Alice Gaulon et Dominique-Pierre Devers.**
Une morgue quasi déserte à l'heure du déjeuner. Un médecin-légiste rondouillard, médium-voyant amateur, avec un (très) fort penchant pour la boisson. Arrive sa sœur, jeune officier de police, fraîchement promue "inspecteur stagiaire", romancière à ses heures. Un cadavre embarrassant. Un gros chat mort. (La nuit, tous les chats sont gras). Un téléphone portable qui ne cesse de sonner. Des surprises. Un revolver. Des coups de feu. Des coups de théâtre. Des jeux de mots. Des calembours. Une avalanche de fous rires... Un duo étonnant et détonnant.
Prix d'entrée : 10 euros - Oméga - 21h - Durée 1h15



Jeu 22 Mars

J'aime beaucoup ce que vous faites



Comédie de **Carole Greep**
Par la **Compagnie Scène d'Esprit (St-Laurent)**
Savez-vous ce que vos meilleurs amis pensent de vous ?
Comment une fausse manœuvre avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité... Et ceci, juste avant leur arrivée pour un week-end avec vous dans votre maison à la campagne.
Prix d'entrée : 10 euros - Oméga - 21h - Durée 1h10

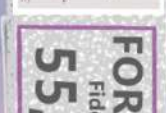


Jeu 05 Avril

Trompe-moi si tu peux !



De **Didier Caron** - Mise en Scène par **Vincent Messenger.**
Avec **Xavier Deuchit / Christelle Furet / Mélissa Gobin-Gallon et Erwin Zimm.**
Je te quitte... moi non plus ! Bertrand est fermé comme une huître et jaloux comme un pou ! Il soupçonne sa femme Sophie de le tromper avec Olivier. Son couple semble aller droit dans le mur. Il élabore alors un plan machiavélique afin de se venger et rendre sa femme jalouse vers lui. Pour cela il embauche Cindy, une jeune comédienne, pour jouer le rôle de sa maîtresse. Victime de sa propre stratégie, il se retrouve rapidement coincé entre Cindy qui prend un peu trop son rôle à cœur et Sophie qui est loin d'avoir dit son dernier mot. Deux appartements, deux camps ! Et chaque soir, la même question : qui dormira où ?
Prix d'entrée : 10 euros - Oméga - 21h - Durée : 1h35



Les News de la commune

Galette dansante : Cette année encore, la municipalité a offert aux aînés de Sainte Marie la Mer une après-midi dansante. Monsieur le Maire, accompagné des élus du conseil municipal, a présenté ses vœux de santé et de bonheur pour l'année 2018.

Plus de 250 personnes ont pu apprécier une part de galette des rois et une coupe de blanquette, avant de danser sur la piste de la salle oméga, aménagée en conséquence. Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette après-midi.



Prix bibliothèque : Depuis le début de l'année, les élèves de CE2 de l'école Jules Ferry participent à un rallye lecture organisé par la mairie de Sainte Marie la Mer et dirigé par Lorraine intervenante de bibliothèque municipale.

A l'issue de quatre mois de compétition, les efforts des 52 écoliers ont été récompensés par une remise des prix en présence de Mme VALETTE Adjointe, déléguée aux écoles, M. BRUNET Adjoint à la culture et Mme TAHIR directrice de l'école élémentaire.

Armement PM : La police municipale de Sainte Marie la Mer a complété son équipement opérationnel par des revolvers «Manurhin FI Police». Cette dotation à vocation dissuasive permettra aux agents d'assurer les missions de voie publique avec plus de sécurité.

Le travail des agents est en perpétuelle évolution dans un environnement de plus en plus sensible.

Les agents ont été formés et suivront plusieurs séances de tir dans l'année.



À NOTER...

A compter du 1^{er} Février, l'accueil de la mairie modifie ses horaires d'ouverture :

*Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
9h/12h et 13h30/17h30*

Vendredi 9h/12h et 13h30/17h00

